

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ADAPTATION ET SANTÉ en un coup d'œil

RÉSUMÉ DES RAPPORTS

« Développement d'un indice de la préparation à l'adaptation dans les municipalités du Québec (OQACC-005) » et « Niveau et déterminants de l'adaptation aux changements climatiques dans les municipalités du Québec (OQACC-006) »

1 Rôle des municipalités face aux changements climatiques

Les municipalités sont de plus en plus sollicitées pour jouer un rôle actif dans la lutte aux changements climatiques. Elles jouent un rôle de première ligne en cas de catastrophes causées par les conditions météorologiques extrêmes qui causent d'importants dégâts aux infrastructures, menacent la santé de la population, déplacent les familles et perturbent l'économie.

Le fait d'anticiper les effets des changements climatiques et de prendre des mesures avant que d'importants impacts ne se fassent sentir constitue une stratégie efficace pour gérer les risques liés au climat.

En tant que palier gouvernemental le plus près des citoyens et citoyennes, les municipalités sont également bien placées pour obtenir la collaboration de la collectivité dans l'adoption de mesures visant à la protéger et à réduire les dommages éventuels.

2 Les municipalités du Québec s'adaptent-elles?

C'est la question que s'est posée l'Observatoire québécois de l'adaptation aux changements climatiques (OQACC) qui a mené un sondage auprès de quatre groupes de responsables au sein des municipalités québécoises, soit :

- 1) les directeurs et directrices généraux
- 2) les responsables de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- 3) les responsables des services techniques
- 4) les responsables de la sécurité civile et des mesures d'urgence

Plus précisément, ce sondage visait à savoir quelles sont les mesures de prévention et d'intervention en lien avec l'adaptation aux changements climatiques qui sont mises en place au sein des municipalités. Dans un souci de sensibilisation, l'Observatoire souhaitait également mieux connaître les facteurs qui contribuent ou freinent l'adoption et la mise en pratique de telles mesures. Finalement, ce sondage dresse un portrait général de l'adaptation des municipalités aux changements climatiques.

Le présent bulletin a été produit à l'intention de l'un des quatre groupes interrogés afin de lui présenter, de façon succincte, les résultats du sondage. Il présente les résultats qui concernent les directeurs et directrices généraux et s'adresse aussi bien aux employés municipaux qu'au grand public.



QU'EST-CE QUE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES?

L'expression « adaptation aux changements climatiques » fait référence à toute action qui réduit les impacts négatifs des changements climatiques ou qui permet de tirer profit des nouvelles occasions qui en découlent.

Une adaptation réussie ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'impacts négatifs, mais plutôt que les composantes exposées seront moins vulnérables à ces impacts que s'il n'y avait pas eu d'adaptation.*

* Citation tirée de : Ressources naturelles Canada, « Vivre avec les changements climatiques au Canada – Principaux concepts RCC », [http\[...\]](http://...) (en ligne, page consultée le 2 mai 2017).

PORTRAIT DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES GÉNÉRAUX

Les directions générales ont été questionnées sur le type de comportements, de mesures ou d'activités préventifs entrepris à l'interne, ainsi que sur le type d'interventions effectuées sur le territoire de la municipalité en vue de faire face aux changements climatiques.

Leurs réponses ont été regroupées sous des intitulés généraux préalablement établis par l'Observatoire. Ces intitulés fournissent les critères permettant de déterminer si une municipalité s'adapte ou non. Sont présentés ci-dessous ces intitulés selon leur fréquence au sein du groupe interrogé.

* D'autres comportements qui ne sont pas en lien avec ces intitulés peuvent être appropriés pour faire face aux changements climatiques.

VOLET PRÉVENTION

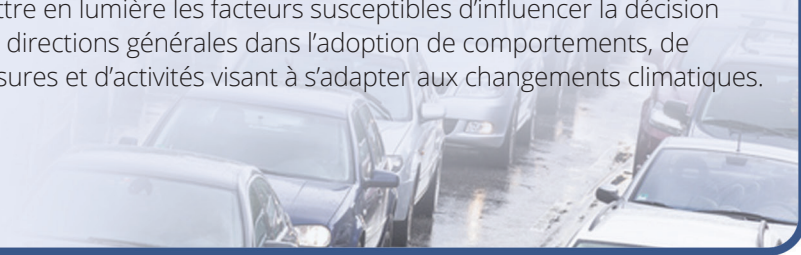
- 1 Offrir au personnel une ou des activités de formation en lien avec l'environnement et les changements climatiques**
Exemples : cours, webinaires, conférences, etc.
70,33 %
64 directions générales sur 91
- 2 Réaliser à l'interne une ou des actions de préparation aux changements climatiques**
Exemples : réaliser une évaluation des risques liés aux changements climatiques sur le territoire, sensibiliser les employés à l'importance, pour la municipalité, de s'adapter aux changements climatiques, etc.
49,55 %
45 directions générales sur 91
- 3 Présenter une ou des demandes de financement pour des projets d'adaptation aux changements climatiques**
Exemples : auprès de ministères, d'organismes internationaux, d'organismes privés, etc.
45,05 %
41 directions générales sur 91
- 4 Entreprendre une ou des actions au sein des différents services de la municipalité pour s'adapter aux changements climatiques**
Exemples : agir au niveau de l'aménagement, de l'infrastructure routière, du transport collectif, de la sécurité civile, de la gestion des matières résiduelles, du développement économique, etc.
43,40 %
42 directions générales sur 91
- 5 Allouer un budget spécifique à l'adaptation aux changements climatiques**
4,40 %
4 directions générales sur 91

VOLET INTERVENTION

- 1 Mise sur pied de projets d'adaptation aux changements climatiques**
Exemples : sensibiliser la population, avoir des mesures de protection de l'érosion côtière, de verdissement, etc.
56,60 %
49 directions générales sur 88
- 2 Mise en œuvre d'un plan d'adaptation aux changements climatiques**
3,41 %
3 directions générales sur 88, soit 3 des 4 directions générales qui ont un plan d'adaptation

FACTEURS FAVORISANT L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le sondage réalisé par l'Observatoire a également permis de mettre en lumière les facteurs susceptibles d'influencer la décision des directions générales dans l'adoption de comportements, de mesures et d'activités visant à s'adapter aux changements climatiques.



RESSOURCES HUMAINES

- Être entouré d'employés municipaux possédant des connaissances ou une expertise en matière d'adaptation aux changements climatiques.
- Être entouré d'employés sensibilisés à la question des changements climatiques.
- S'appuyer sur des employés qui peuvent consacrer du temps au volet des changements climatiques.

COORDINATION

- Bénéficier d'une bonne collaboration entre les différents services de la municipalité quant à l'adaptation aux changements climatiques, par exemple par l'échange d'information, le partage d'expertise, etc.
- Bénéficier d'une bonne coordination entre les acteurs régionaux (MRC, arrondissements, municipalités, organisations régionales, etc.)
- Disposer d'un budget interne pour financer les actions d'adaptation aux changements climatiques.

INFORMATION ET TECHNOLOGIE

- Posséder les moyens techniques et technologiques nécessaires pour mettre en place des mesures d'adaptation aux changements climatiques.
- Pouvoir se référer à une documentation officielle adéquate sur l'adaptation aux changements climatiques.
- Pouvoir se référer à de l'information validée par des spécialistes à propos du choix des méthodes et des techniques facilitant l'adaptation aux changements climatiques.

PERCEPTIONS

- Se sentir apte à relever les défis soulevés par le phénomène des changements climatiques.
- Reconnaître l'importance du rôle des municipalités dans la lutte aux changements climatiques.
- Avoir une idée juste de la façon dont les municipalités peuvent exercer leur rôle dans la lutte aux changements climatiques.

TROIS CONSTATS AU PLAN MUNICIPAL

Les résultats recueillis auprès des groupes de travailleurs et travailleuses du milieu municipal permettent de dresser un portrait général de l'adaptation des municipalités québécoises aux changements climatiques.

1 Les municipalités sont dans les premières étapes du processus d'adaptation

Afin de déterminer si les municipalités s'adaptent aux changements climatiques, l'Observatoire a évalué le nombre de comportements, mesures ou activités préventifs qu'elles disent avoir adoptés. Rappelons que leurs réponses ont été regroupées dans le sondage sous des intitulés généraux de comportements préalablement établis par l'Observatoire.

On constate ci-dessous que les municipalités adoptent près de 50 % des comportements généraux identifiés dans le sondage, aussi bien pour le volet prévention que pour le volet intervention. De leur côté, les directions générales adoptent moins de 50 % des comportements généraux identifiés dans le sondage.

	VOLET PRÉVENTION	VOLET INTERVENTION
MUNICIPALITÉS 28 groupes de comportements généraux au total	En moyenne, les municipalités adoptent 10 groupes de comportements généraux sur 21	En moyenne, les municipalités adoptent 3 groupes de comportements généraux sur 7
DIRECTIONS GÉNÉRALES 7 groupes de comportements généraux au total	En moyenne, les directions générales adoptent 2 groupes de comportements généraux sur 5	En moyenne, les directions générales adoptent moins d'un groupe de comportements généraux sur 2

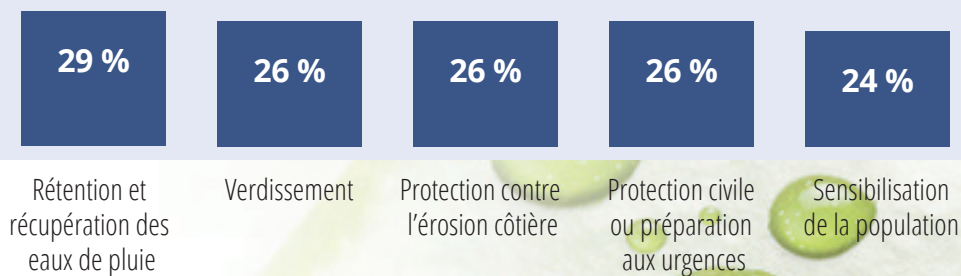


TROIS CONSTATS AU PLAN MUNICIPAL (suite)

2 les municipalités élaborent des projets d'adaptation aux changements climatiques

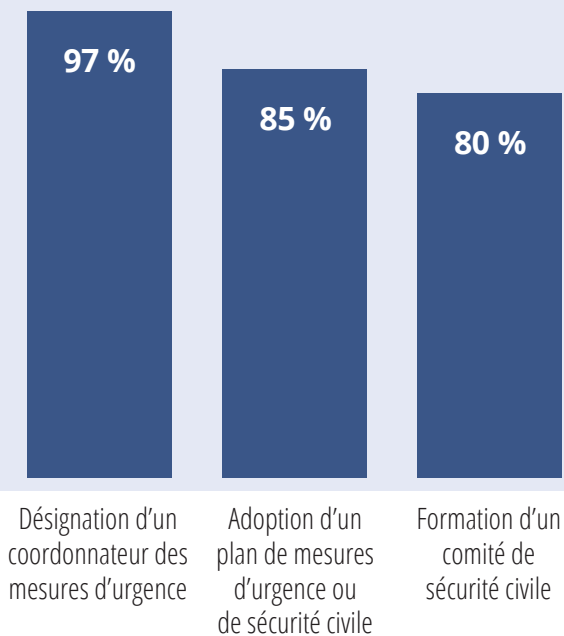
- + Plus de la moitié des municipalités font état de projets d'adaptation réalisés ou subventionnés (**57 %**)
- Peu de municipalités adoptent un plan d'adaptation aux changements climatiques (**4,5 %**)

TYPES DE PROJETS D'ADAPTATION

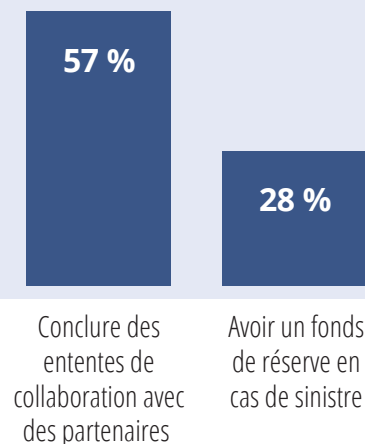


3 les municipalités adoptent les mesures préventives ci-dessous :

MESURES ADOPTÉES EN PLUS GRAND NOMBRE



MESURES ADOPTÉES EN MOINS GRAND NOMBRE





Observatoire québécois
de l'adaptation
aux changements climatiques

Qui sommes-nous?

L'Observatoire québécois de l'adaptation aux changements climatiques (OQACC) étudie les comportements des municipalités et des citoyens et citoyennes permettant d'atténuer les effets des changements climatiques sur la santé.

En savoir plus sur l'étude

Cette publication est un résumé des rapports « Développement d'un indice de la préparation à l'adaptation dans les municipalités du Québec (OQACC-005) » et « Niveau et déterminants de l'adaptation aux changements climatiques dans les municipalités du Québec (OQACC-006) », réalisés par l'équipe de l'OQACC sous la direction de Pierre Valois, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Elle dresse le portrait du rôle des directions générales dans l'adaptation des municipalités du Québec aux changements climatiques.

Les résultats proviennent de quatre questionnaires distribués à l'ensemble des municipalités québécoises. La collecte a été effectuée en ligne et visait une population

composée de quatre groupes de travailleurs et travailleuses des municipalités régionales de comté (MRC) québécoises et des arrondissements de Montréal, soit : les directeurs et directrices généraux, les responsables de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, les responsables des services techniques (sauf pour les MRC) et les responsables de la sécurité civile (sauf pour les arrondissements de Montréal).

Cette étude constitue le point de départ d'un travail de collecte, d'analyse et de diffusion d'information sur l'adaptation des municipalités québécoises aux aléas causés par les changements climatiques.

Surveillez bien les publications à venir.

Pour plus de détails

Consultez la version intégrale des rapports « Développement d'un indice de la préparation à l'adaptation dans les municipalités du Québec (OQACC-005) » et « Niveau et déterminants de l'adaptation aux changements climatiques dans les municipalités du Québec (OQACC-006) » sous l'onglet « Nos publications » à l'adresse suivante :

www.oqacc.ca

Pour nous joindre

Observatoire québécois de l'adaptation aux
changements climatiques, Université Laval

Faculté des sciences de l'éducation
2320, rue des Bibliothèques, local 462
Courriel : oqacc@fse.ulaval.ca

